

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 1996
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, GANGLOFF, ZINCK (excusés) représentés
respectivement par les Délégués Suppléants MM. WELTZER, MORITZ, SCHERTZ

MM. MEYER-KUHN, WEISHAAR J., MESSMER, LOBSTEIN, Mme MAECHLING -
excusés - M. MEYER Ch.

N° 6411996

OBJET : TRANSFERT DU SIÈGE ADMINISTRATIF
APPROBATION DE LA PROPOSITION DU BUREAU - PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT - ACQUISITION DE TERRAINS - DÉLÉGATION AU
BUREAU

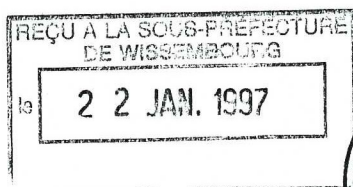
Le bureau propose de transférer le siège administratif de la Communauté de Communes dans les locaux du Syndicat des Eaux à Durrenbach.

Le Syndicat des Eaux est propriétaire des locaux, il assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux de second oeuvre et d'aménagement nécessaires.

Le bureau propose d'acquérir les terrains mitoyens au Syndicat des Eaux sur le ban de Durrenbach pour l'aménagement d'un parking.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de transférer le siège administratif dans les locaux du Syndicat des Eaux ;
- de donner délégation au Bureau pour la conclusion du bail de location, l'acquisition des terrains mitoyens du Syndicat et la conclusion d'un marché négocié pour la réalisation des travaux d'aménagement des parkings nécessaires.



Pour copie conforme
WOERTH, le 17 janvier 1997

Le Président,
Bernard LOGEL